

Pour une protection MH du Hall Prouvé et du Villagexpo de Saint-Michel-sur-Orge (91)

Courriel du 29 mai 2017 de Jean-Louis Bernard

membre de l' « Association Villagexpo », collectif en faveur de la préservation et de la mise en valeur du Hall Prouvé et du Villagexpo de Saint-Michel-sur-Orge
à Jean-François Cabestan, architecte du patrimoine, Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Bonjour,

Je vous remercie pour le beau texte décrivant votre découverte de Villagexpo. Votre œil patrimonial, qui englobe l'architecture, le paysage et la vie des habitants, est vraiment celui qui correspond à la démarche actuelle d'animation de ce projet.

En effet, la nécessité d'aller chercher des subventions pour sauver le Hall d'activités associatives ne coulait pas de source :

- Le Conseil Syndical de la copropriété avait peur d'avoir à supporter des coûts de travaux démesurés pour un équipement fréquenté par 10% de copropriétaires et 90% dû habitants du reste de la commune et n'était pas compétent pour gérer les activités.
- Le maire prétextait d'avoir d'autres investissements à faire et ajoutait "si les habitants veulent avoir des locaux d'activité, il n'ont qu'à payer et ils en trouveront! Les gros travaux, c'est au propriétaire de les assumer...". L'impression qui prévalait était qu'il avait des projets immobiliers dans ce secteur, bien qu'il ait fini par le démentir quand le bruit est devenu trop fort.
- L'association qui utilisait les locaux (740 adhérents) ne souhaitait pas prendre une attitude revendicative, craignant de perdre la subvention communale qui représente la plus grosse partie de son budget.

Quand nous avons diffusé l'étude architecturale et l'étude patrimoniale, le maire a fermé la salle à toute activité au prétexte que, dans l'étude, il était prévu de refaire la toiture, les panneaux de couverture subissant des infiltrations depuis plusieurs années et présentant des zones de pourrissement inquiétantes.

Notre projet était de faire bâcher intégralement les 1200m² de toiture pour stopper la dégradation pendant le temps du passage en commissions diverses des dossiers de demande de financement. La copropriété avait la possibilité de financer les 20.000€ nécessaires, mais il nous fallait convaincre l'Assemblée Générale d'inscrire cette dépense au budget malgré l'opinion négative du Conseil Syndical. Le syndic, depuis 50 ans, n'avait jamais demandé la mise en place d'un fond de prévoyance pour gros travaux, ni demandé qu'un loyer soit réclamé à la commune. La Ville est, depuis les années 70, un locataire qui prend en charge les frais de fonctionnement courants mais n'a jamais payé de loyer au propriétaire.

Nous avons donc rédigé un document de 4 pages et, à quelques uns, nous les avons porté dans chaque maison de Villagexpo en faisant signer une pétition demandant à la copropriété de prendre en charge la bâche et au Maire de lever son arrêté pour que les activités associatives, les activités périscolaires et les cours d'EPS du lycée puissent reprendre dès que la protection sera en place.

Résultat : un vote positif à une majorité des 2/3 par l'assemblée... et une déclaration du Maire que la bâche ne lui suffira pas et qu'il ne lèvera pas son arrêté tant qu'on n'aura pas changé totalement la toiture !

Depuis, le Maire a passé la main à sa première adjointe et nous espérons qu'elle puisse avoir une

autre attitude que son prédécesseur.

Entre-temps, j'avais déposé un dossier de demande de protection auprès du Conservateur des monuments historiques, avec les deux études à l'appui.

Le lendemain de l'Assemblée Générale de la copropriété nous est arrivée l'annonce de la demande du Conservateur en chef des MH de venir visiter Villagexpo, le Hall, l'école et les logements réalisés par Jean Prouvé. L'école et les logements étant propriété de la commune, le service des Affaires Culturelles a demandé à la Ville d'être présente à ce rendez-vous, qui aura lieu le 29 juin prochain.

Le service de l'Inventaire régional, que j'ai informé, sera de la délégation, ainsi que l'ABF de l'Essonne.

Cette visite est présentée comme préalable à un passage en commission dès le mois de juillet, nos dossiers étant jugés intéressants et suffisamment avancés techniquement pour être présentés.

Nous espérons que la réunion du 29 juin viendra confirmer qu'il s'agit d'un lieu patrimonial important :

- pour montrer l'œuvre de Prouvé dans trois dimensions différentes,
- pour mettre en valeur les projets du concours de maisons individuelles de 1966, conçus par les grands noms de l'époque pour entrer dans les budgets du logement social,
- et pour souligner le travail de plan de masse d'Andrault et Parat sur lequel le paysagiste Jacques Simon avait imprimé son style d'aménagement, libérant la végétation et les sols des carcans de béton qui condamnaient trop souvent les espaces verts à combler les vides laissés par les constructions et les parkings.

Nous aimerions que ce mouvement de reconnaissance puisse convaincre la commune qu'elle possède, sur son territoire, un lieu important pour comprendre cette période de l'histoire de l'urbanisation qui a succédé aux grands ensembles. Notre projet de réhabilitation du Hall pourrait alors changer de dimension et concerner l'ensemble de l'opération.

À propos de votre proposition de faire intervenir des étudiants, je vous fait parvenir, en pièce jointe, le cliché d'une planche dessinée par les élèves de l'école de Versailles sur Villagexpo.

En effet, j'étais associé avec Jacques Simon quand il a participé, avec Michel Corajoud, à la renaissance post-68 de l'école et j'y assurais un cours de morphologie. J'avais demandé à un groupe de faire une enquête auprès de copropriétaires de Villagexpo sur leur perception du rôle de la végétation et des espaces libres dans leur quartier. La question étant très ouverte, ils n'avaient pas souhaité rendre une exploitation statistique des résultats de leur questionnaire mais avaient préféré retranscrire par le dessin les points forts qu'ils avaient recueillis. Vous jugerez vous-même des polémiques qui, déjà, étaient très vives à tête époque !

Il y a beaucoup à faire pour que les copropriétaires qui, progressivement, remplacent les « pionniers » de la fin des années 60, se reconnaissent comme habitants d'un quartier qui n'est pas un lotissement habituel et dans lequel ils ne sont propriétaires que de leur maison alors que le terrain est entièrement en copropriété, les jardins privatifs faisant l'objet d'un simple droit de jouissance délimité par un règlement collectif. Situation mal comprise et mal vécue par la plupart des résidents qui, le plus souvent, n'ont pas pris en compte cet aspect quand ils ont acheté leur maison.

L'Association Villagexpo, que nous venons de créer pour promouvoir le projet, veut prendre part à l'anniversaire des 50 ans du quartier en 2017.

Cet anniversaire sera souhaité en même temps que les journées du Patrimoine de septembre prochain.

Une commission d'habitants travaille sur un parcours de découverte des 20 modèles de maisons, en projetant de fabriquer des panneaux décrivant les caractéristiques de chaque projet et donnant une

information sur l'œuvre de l'architecte.

J'espère que nous pourrons organiser une soirée sur Jean Prouvé, peut-être avec Olivier Cinqualbre dont le livre permet d'approfondir le parcours et l'importance de l'œuvre du "bâisseur".

Voilà les nouvelles du jour, pour vous expliquer pourquoi votre message s'inscrit harmonieusement dans un moment fort de ce projet.

Pour la participation des étudiants, Villagexpo est évidemment un cas d'école plein d'enseignements et d'ouvertures. Je suis disponible pour envisager la forme que ça peut prendre.

Très cordialement,

Jean-Louis Bernard
bernardjl@sfr.fr